



Matrice d'habilitations des professionnels de santé

(conditions d'accès en lecture aux types de documents selon la profession ou la discipline)

				Médecins généralistes et spécialistes (dont radiologues, biologistes) libéraux, salariés (hors méd. du travail) Samu-Urgences-C.15, internes	Pharmaciens biologistes et Internes	Chirurgiens-dentistes Internes	Sages-femmes	Pharmaciens d'officines et de pharmacies hospitalières, internes et préparateurs	Infirmiers	Kinésithérapeutes	Pédicures-podologues	Ergo-thérapeutes, Psychomotriciens, Orthophonistes, Orthoptistes, Diététiciens	Audio-prothésistes, Opticiens-lunetiers, Métiers de l'appareillage pour les personnes handicapées	Manipulateurs d'électroradiologie médicale
Code profession CPS (*) →				10	21 (**)	40	50	21 (**)	60 & 69	70	80	91, 92, 94, 95, 96	26, 28, 81, 82, 83, 84, 85	98
Classe de document (classCode)	Type de document													
Code	Intitulé (classCodeDisplayName)	Code LOINC (typeCode)	Intitulé (typeCodeDisplayName)											
10	Comptes rendus													
		11488-4	CR ou fiche de consultation ou de visite	X	X	X	X		X	X		X		X
		11506-3	CR ou fiche de suivi de soins par auxiliaire médical	X	X	X	X		X	X		X		X
		11493-4	CR hospitalier (séjour)	X	X	X	X	X	X	X		X		
		11490-0	Lettre de sortie	X	X	X	X	X	X	X		X		
		46241-6	CR d'admission	X	X	X	X		X	X		X		X
		15507-7	CR de passage aux urgences	X	X	X	X		X	X		X		X
		11502-2	CR d'examens biologiques	X	X	X	X	X	X					
		11526-1	CR d'anatomie et de cytologie pathologiques	X	X	X	X		X	X		X		X
		11528-7	CR d'imagerie médicale	X	X	X	X		X	X		X		X
		27899-4	CR d'acte diagnostique (autre)	X	X	X	X		X	X		X		X
		24611-6	CR de télé-médecine (télé-consultation)	X	X	X	X		X	X				X
		34794-8	CR de réunion de concertation pluridisciplinaire	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X
		BIL_AUTO (****)	CR de bilan d'évaluation de la perte d'autonomie	X	X		X	X	X	X		X		
		47420-5	CR de bilan fonctionnel (par auxiliaire médical)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		39256-3	CR d'acte diagnostique à visée préventive ou de dépistage	X	X	X	X		X	X	X	X		X
		34749-2	CR de consultation pré-anesthésique	X	X	X	X		X	X		X		X
		10213-7	CR d'anesthésie	X	X	X	X		X	X		X		
		34874-8	CR opératoire	X	X	X	X		X	X		X		
		15508-5	CR d'accouchement	X	X	X	X		X	X		X		
		11505-5	CR d'acte thérapeutique (autre)	X	X	X	X		X	X		X		
		29554-3	CR d'acte thérapeutique à visée préventive	X	X	X	X		X	X	X	X		
11	Synthèses													
		SYNTH (****)	Synthèse	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X
		34133-9	Synthèse d'épisode de soins	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X

(*) La CPS est requise pour l'authentification du professionnel de santé et le contrôle de ses habilitations.

(**) La profession des pharmaciens (code profession 21) se subdivise en deux colonnes assorties d'habilitations propres, selon leur section d'appartenance (table G05 de la CPS) :

Les pharmaciens biologistes sont inscrits dans l'une des deux sections G (pharmacien biologiste) et EG (DOM - pharmacien biologiste)

Les pharmaciens d'officine et hospitaliers inscrits dans l'une des sections A, DA, DM, DH, EA, ED, EH ou H (Titulaire ou Adjoint)

Les pharmaciens inscrits dans d'autres sections ne sont pas habilités à accéder au DMP.

This material contains content from LOINC® (<http://loinc.org>). The LOINC table and LOINC codes are copyright © 1995-2010, Regenstrief Institute, Inc. and the Logical Observation Identifiers Names and Codes (LOINC) Committee, and available at no cost under the license at <http://loinc.org/terms-of-use>.



Matrice d'habilitations des professionnels de santé

(conditions d'accès en lecture aux types de documents selon la profession ou la discipline)

				Médecins généralistes et spécialistes (dont radiologues, biologistes) libéraux, salariés (hors méd. du travail) Samu-Urgences-C.15, internes	Pharmaciens biologistes et Internes	Chirurgiens-dentistes Internes	Sages-femmes	Pharmaciens d'offices et de pharmacies hospitalières, internes et préparateurs	Infirmiers	Kinésithérapeutes	Pédicures-podologues	Ergo-thérapeutes, Psychomotriciens, Orthophonistes, Orthoptistes, diététiciens	Audio-prothésistes, Opticiens-lunetiers, Métiers de l'appareillage pour les personnes handicapées	Manipulateurs d'électroradiologie médicale
Code profession CPS (*) →				10	21 (**)	40	50	21	60 & 69	70	80	91, 92, 94, 95, 96	26, 28, 81, 82, 83, 84, 85	98
Classe de document (classCode)		Type de document												
Code	Intitulé (classCodeDisplayName)	Code LOINC (typeCode)	Intitulé (typeCodeDisplayName)											
31	Imagerie médicale													
		Code procédure variable (****)	Nom de la procédure à l'origine d'objets d'imagerie accessibles en format DICOM (****)	X	X	X	X			X	X			X
		52040-3	Document encapsulant une image d'illustration non DICOM	X	X	X	X			X	X			X
42	Traitements prescrits ou administrés													
		29551-9	Prescription de médicaments	X	X	X	X	X	X	X	X			X
		52521-2	Prescription de soins	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		52063-5	Prescription (autre)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
43	Dispensations													
		29550-1	Dispensation médicamenteuse	X	X	X	X	X	X	X	X			X
		DISP_AUT (****)	Dispensation (autre)	X	X	X	X	X	X	X	X			X
44	Plans de soins, protocoles de soins													
		18776-5	Plan personnalisé de soins	X	X	X	X	X	X	X	X			X
		PROT_ALD (****)	Protocole de soins ALD	X	X	X	X	X	X	X	X			X
52	Certificats et déclarations													
		CERT_DECL (****)	Certificat, déclaration	X	X	X	X	X	X	X				
60	Données de remboursement													
		REMB (****)	Données de remboursement	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X
90	Expression du titulaire													
		EXPPAT_1 (****)	Volontés et droits du patient	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		EXPPAT_2 (****)	Document du patient	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

(****) Les listes de références d'objets d'imagerie DICOM produits dans le cadre d'une procédure d'imagerie médicale sont typées d'après la procédure qui a produit ces objets d'imagerie. Ce typage constituera une nomenclature complémentaire, propre à ces documents, à paraître.

(*****) Les codes temporaires ou spécifiques attribués à l'élément typeCode par l'ASIP s'appuient sur l'OID 1.2.250.1.213.1.1.4.12